



**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF****SYNTHESE**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 1         | 1 / 3       |

*Analyse et références*

**Affaire** P.A.N. - Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés.

**Date et Lieu** Le 09/01/2020 à 17 heures 30 à proximité de la commune de COINCES - 45 – et de la Base Aérienne 123 d'ORLEANS BRICY

Le 28 janvier 2020 à 08 heures 05 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité, rapportons les opérations suivantes :

**SAISINE**

La brigade de Gendarmerie de l'air de la Base aérienne 123 d'ORLEANS-BRICY est avisée par le PC protection, qu'une de ses équipes de surveillance constate des lumières rouges dans le ciel à proximité de la base, coté Nord et qu'il suspect un survol de drone. La patrouille de notre unité se rend sur les lieux et ne remarque aucun phénomène lumineux.

(Pièce n°2)

Le lendemain matin le : , chef de patrouille ayant constaté le phénomène lumineux est entendu ainsi que l'ensemble de son groupe. Il nous montre les deux petites vidéos prises à 17 h34 et 17h37 et nous en remet une copie :

Sur les vidéos, nous constatons l'apparition de points lumineux rouges. Le semble mal à l'aise sur le phénomène et signale c'est la première fois qu'il voit cela.

**ENQUETE**

Nous avons procédé aux auditions des quatre personnels militaires de surveillance. Le chef de patrouille est entendu. Il est catégorique, ce n'est ni un drone, ni un avion, ni un hélicoptère. Pour lui, les objets lumineux semblent assez gros et leur trajectoire était ordonnée « Intelligente » selon ses dires. Pour les autres membres de la patrouille ils confirment avoir vu des points lumineux rouge se déplacer dans le ciel.

(Pièce n°03 à 06)

Les vidéos remises sont gravées sur un DVD qui est joint à la présente procédure. Les vidéos ne sont pas de bonne qualité mais on constate l'apparition de points lumineux rouge décrit par le . Des flash lumineux de couleurs blanc apparaissent sur les vidéos au niveau de la cime des arbres. Lorsque nous nous sommes déplacés sur les lieux nous avons constaté qu'il s'agit des lumières situées sur la partie supérieure des éoliennes situées vers la commune de PATAY.

(Pièce n°07)

Nous récupérons le bulletin météo « local » auprès du service météo de la base aérienne pour la journée du 09/01/2020 entre 15h et 17h30.

(Pièce n°08)

**L'Officier de Police Judiciaire****(DESTINATAIRES)**

[ 2 ] - DGGN DOE/SDAO/CAE/SAS  
 [ 1 ] - GEIPAN  
 [ 1 ] - Préfecture d'ORLEANS  
 [ 1 ] - Archives

Date de clôture

Signature(s)

Le

Vu et transmis par :

Nous avons effectué des investigations dans les communes aux alentours de la base aérienne. Trois personnes ont constaté le phénomène lumineux, Mme , M et M

Nous avons procédé à l'audition de M . Alors qu'il circulait sur la D5 de la commune de MORET en direction de PATAY, il a constaté la présence de deux gros objets lumineux, sphérique de couleur rouge vif, évoluer dans les airs entre la couche nuageuse et le sol, suivaient une trajectoire parallèle au sol. Ces objets volaient en formation puis l'un d'eux s'est brusquement dirigée vers le sol et l'autre est montée très rapidement pour disparaître dans les nuages.

(Pièce n°09)

Nous avons procédé à l'audition de Mme . Alors qu'elle était en voiture et qu'elle empruntait la D955 de St PERAVY LA COLOMBE à chez elle commune de COINCES, elle a remarqué sur sa gauche des lumières rouges dans le ciel qui apparaissaient et disparaissaient. Elle a constaté 4 lumières rouges qui formaient un demi cercle, ce qui l'a surprise. Elle n'a pas vu d'aéronef, ni entendu de bruit.

(Pièce n°10)

Nous avons entendu Mr demeurant commune de COINCES. Alors qu'il était dans son salon, il a aperçu deux points lumineux descendre vers le sol du champs face a son domicile. Il n'y avait pas de bruit et il n'y avait rien entre les deux point lumineux. La vitesse était rapide. Croyant qu'il s'agissait d'un aéronef qui allait se poser, il est sorti mais les deux points lumineux continuaient à descendre et s'éloigner à grande vitesse.

Pour lui cela n'était pas habituel. Il n'y avait pas de bruit et les points lumineux s'éloignaient en direction de PATAY alors que les avions de la base évoluent toujours dans le sens PATAY vers sa résidence.

Il signale ne pas avoir remarqué d'objet entre les deux points lumineux.

(Pièce n°11)

Nous avons pris contact avec le directeur des vols de la base aérienne, présent le 09 janvier 2020. Il n'a constaté aucun phénomène particulier et précise que le radar basse altitude était arrêté car il n'y avait aucune activité aéronautique de prévu.

(Pièce n°12)

Nous avons pris contact avec l'approche de la Base aérienne qui à demandé au CDC (Centre de Détection et e Contrôle de cinq mars la pile), une restitution des échos captés, de la zone géographique aux alentours de la base aérienne entre 17 et 18 heures. Aucun échos n'a été capté.

(Pièce n°13)

Aucune des unités des commandos parachutiste (n°10 et 30), n'a effectué de manoeuvre à l'extérieur de la base aérienne et leurs drones n'ont pas été utilisés.

(Pièce n°14)

Contact est pris par la section de recherches de la Gendarmerie de l'Air (Événement aérien militaire) auprès du DEAM du CDAOA. Aucun passage d'objet spatiaux n'a été constaté à l'heure et lieux indiqués.

(Pièce n°15)

Le phénomène lumineux a été aperçu vers 17 heures 30. Un recoupement des différents témoignages permet de réduire la zone d'évolution du phénomène lumineux par triangulation. Elle se situerait entre les communes de COINCES et de PATAY.

(Pièce n°16)

CLOTURE

Les sept témoins n'ont entendu aucun bruit particulier, mais à leurs yeux ce phénomène n'était pas habituel.

À ce jour, les auditions et investigations entreprises ne permettent pas d'expliquer le phénomène.

Nous clôturons la présente procédure en l'état.

Dont procès verbal fait et clos à

le 28 janvier 2020 à 09 heures 15 minutes.

**L'Officier de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

|                            |                          |                      |                     |                       |                             |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Code unité<br><b>07086</b> | Nmr P.V.<br><b>00021</b> | Année<br><b>2020</b> | Nmr dossier justice | Nmr pièce<br><i>2</i> | N° feuillet<br><b>1 / 1</b> |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------------|

**Analyse et références****Affaire**

Le vendredi 10 janvier 2020 à 09 heures 05 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de Maréchal des logis-chef

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à \_\_\_\_\_, rapportons les opérations suivantes :

Le jeudi 09 janvier 2020 à 17 heures 50 minutes, le gendarme de permanence de notre unité nous informe que le PC Pro de la base aérienne 123 l'a contacté afin de l'aviser que le GPI a une suspicion de survol de drone.

Une première patrouille composée du Major \_\_\_\_\_ et de la Gendarme \_\_\_\_\_ se rend à l'extérieur de la base afin de rechercher un éventuel drone. La seconde patrouille composée du Maréchal des logis-chef \_\_\_\_\_ et de la Gendarme \_\_\_\_\_ se dirige à l'intérieur de la base afin d'aller à la rencontre des militaires ayant constaté les points lumineux pouvant s'apparenter à un drone.

Une vidéo enregistrée par l'un des militaires est présentée à la seconde patrouille. Les militaires nous indique avoir constaté plusieurs points lumineux rouges se déplaçant de manière aléatoire dans le ciel. Ces derniers se trouvaient selon les militaires au nord de la base dans le secteur de la commune de COINCES (45).

Aucun drone ni points lumineux n'est constaté par aucune des deux patrouilles.

Nous invitons les quatre militaires témoins du phénomène lumineux à se présenter le lendemain dans les locaux de notre unité afin de recueillir leurs témoignages.

Dont procès verbal fait et clos à \_\_\_\_\_, le 10 janvier 2020 à 09 heures 35 minutes.  
**L'Agent de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 3         | 1 / 2       |

**Analyse et références**

*Affaire*      Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés ( P.A.N.)

*Personne  
concernée :*

Le vendredi 10 janvier 2020 à 09 heures 50 minutes.

Nous soussignés Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente au bureau de votre unité pour la raison suivante.

Je suis

Hier en fin d'après midi, j'avais comme mission une surveillance de la base aérienne 123 d'ORLEANS. J'étais chef de patrouille du GPI (Groupe de Protection et d'Intervention). Nous étions quatre en patrouille à bord d'un véhicule defender de la Base . Nous circulations sur la route périphérique qui longe l'intégralité de la base aérienne.

J'ai commencé la patrouille vers 17 heures. Alors que nous progression à bord de notre véhicule, j'ai immédiatement constaté vers 17 heures 30, alors que nous nous trouvions sur la route périphérique entre le bâtiment du GMCO et le Chenil base, j'ai vu une masse lumineuse, incandescente rouge qui paraissait grossir et dont la luminosité était fluctuante. Cette masse lumineuse se trouvait en direction de la commune de COINCE. Pour moi cette source lumineuse se trouvait entre la commune de COINCES et la Base aérienne. j'estime que la taille de la masse lumineuse faisait la taille de l'ongle de mon pouce bras tendu et pouce levé.

Je suis resté dans la voiture tout en continuant de rouler et j'ai informé mes collègues qui ont vu également ce phénomène lumineux. Lorsque j'ai aperçu cette masse lumineuse, j'ai constaté qu'elle était importante et au pic de sa luminosité rouge incandescente, j'ai cru apercevoir 4 petits points blanc lumineux au centre de cette masse incandescente. Cette masse lumineuse était à basse altitude, en dessous de la couverture nuageuse qui était basse elle aussi. Je signale qu'il pleuvait et qu'il y avait un vent fort.

La personne entendue

I'QPJ

Je ne peux pas dire que la masse lumineuse était sphérique, mais elle projetait un faisceau lumineux de couleur rouge. Pour moi c'est cette masse qui projetait ce faisceau lumineux car la base de ce faisceau était étroite en partant de l'objet et était plus large en s'éloignant. Cela fait comme une lampe torche dans un brouillard.

Nous nous sommes arrêtés juste avant les antennes en bout de piste 07 afin de rendre compte à notre hiérarchie.

Comme le phénomène perdurait j'ai pris une petite vidéo avec mon téléphone portable. Elle ne dure que quelques secondes. J'ai arrêté rapidement la vidéo afin de me concentrer sur ma mission de protection. Mais je voulais une preuve de ce que j'avais.

J'ai pris cette vidéo lorsque l'objet progressait parallèle au sol et d'OUEST en EST. La source lumineuse se trouvait sur la gauche de la commune de coïncidences.

Nous sommes remontés dans la voiture et avons pris la direction du nord de la base afin de se rapprocher du phénomène lumineux. Pendant le trajet la source lumineuse était toujours visible. A un moment donné la masse lumineuse a arrêté sa progression horizontale de façon nette, puis elle a fait une ascension vers l'EST, d'environ 50 ou 60 degrés de façon extrêmement rapide, puis je l'ai vu traverser la masse nuageuse (basse couche).

Là son intensité a diminué du fait des nuages puis plus elle est montée. Elle a disparu dans la couche nuageuse supérieure.

Quelques secondes après elle est redescendue avec un angle presque vertical moins rapidement que la montée, toujours d'OUEST vers l'EST. Elle est descendue très bas. Je ne la voyais plus à cause de la cime des arbres. J'ai vu ce phénomène pendant le trajet.

Là un de mes collègues me signale voir non pas un objet lumineux mais plusieurs.

Nous nous sommes arrêtés au niveau du merlon au nord de la base en limite de clôture.

Je suis monté sur le merlon et j'ai vu trois objets lumineux. J'ai constaté que les objets avaient du s'éloigner vers le nord car ils étaient plus petits et nous paraissaient beaucoup plus loin que nous l'avons estimé au début du phénomène.

Là j'ai de nouveau pris rapidement une petite vidéo. A ce moment là ils étaient fixes et ne progressaient plus. La lumière rouge des objets apparaissait et disparaissait des nuages. Les trois objets ne se trouvaient pas à la même altitude et le plus bas nous semblait plus proche de nous.

A chaque fois qu'un objet lumineux apparaissait, il projetait un faisceau lumineux rouge dont le centre paraissait plus blanc.

Puis à un moment donné ils ont disparu.

Ces phénomènes ont duré environ entre 10 et 15 minutes et m'a paru avoir un comportement intelligent ou guidé.

De mon expérience militaire j'ai déjà vu des drones évoluer, des tirs de fusées éclairantes et connaissant les avions je suis certain qu'il ne s'agit pas de drones, de fusées éclairantes ou d'un avion conventionnel.

Je vous remets spontanément les deux petites vidéos que j'ai prises. La première a été faite à 17 heures 34 et la deuxième à 17 heures 37. J'ai aperçu le phénomène plusieurs minutes avant 17 heures 34. Il devait être au alentour de 17h30. Je n'ai entendu aucun bruit pouvant indiquer qu'il s'agit d'un avion, un drone ou un feu d'artifice.

J'ai rendu compte immédiatement à ma hiérarchie.

Ce matin à 08 heures 30, mon collègue l'aviateur (Deuxième patrouille), en nous entendant discuter du phénomène aperçu hier soir, signale que hier vers 16 heures 17 heures, un personnel de la base lui a signalé lors de sa patrouille, avoir vu des choses voler dans le ciel. Il n'a pas pris plus d'information sur l'identité de la personne ni le phénomène.

Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A le 10 janvier 2020 à 11 heures 20 minutes.

La personne entendue

PDP

**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

|                            |                          |                      |                     |                       |                             |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Code unité<br><b>07086</b> | Nmr P.V.<br><b>00021</b> | Année<br><b>2020</b> | Nmr dossier justice | Nmr pièce<br><b>h</b> | N° feuillet<br><b>1 / 3</b> |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------------|

**Analyse et références**

Affaire

Le vendredi 10 janvier 2020 à 09 heures 45 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de l'Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par e-mail à l'adresse suivante

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour dans les locaux de votre unité suite à votre convocation. Vous m'avez des raisons de cette dernière à savoir le recueil de mon témoignage concernant le phénomène spatial non identifié que j'ai observé hier, jeudi 09 janvier 2020 vers 17 heures 30 minutes. J'étais en patrouille en fond de base avec 3 collègues de l'Escadron de protection. Nous nous dirigeons vers le chenil, nous étions sur la route qui fait le tour de la base nous étions juste après le GMCO sur la zone ops, c'est à ce moment là que nous avons commencé à voir des lumières qui étaient vraiment proches. Nous pensions qu'elles étaient situées dans le champ juste derrière la barrière à l'extérieur de la base. En se rapprochant nous avons constaté qu'elles étaient bien plus loin. Nous avons rendu compte à notre chef PC et nous nous sommes rapprochés au niveau du bachman zone de saut des CPA. Il se trouve à proximité de cette zone une bute. Nous sommes montés dessus pour mieux y voir. Nous avons à nouveau vu des lumières qui montaient dans le ciel jusque dans les nuages et qui redescendaient puis elles ont disparu. Il y avait au moins 4 lumières.

La personne entendueL'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

|                  |              |    |
|------------------|--------------|----|
| [ 1 ] - Archives | Signature(s) | Le |
|------------------|--------------|----|

**Question** : Êtes vous sûre du nombre de sources lumineuses ?

**Réponse** : La première fois il y en avait 2 et la deuxième fois 4. Je ne suis cependant pas certaine de leur nombre.

**Question** : Ces différentes lumières avaient-elles la même forme, la même couleur et la même dimension ?

**Réponse** : Oui.

**Question** : Est ce que ces lumières avaient des spécificités ou est ce que la lumière avait la même couleur dans toute sa forme ?

**Réponse** : Pour moi elles étaient toutes rouges sans spécificité.

**Question** : Pourriez vous me décrire ces lumières ?

**Réponse** : Au début on pensait qu'elles étaient proches et quand nous nous sommes rapprochés on avait l'impression qu'elles s'éloignaient. Elles étaient plus lumineuses quand nous nous approchions. Ces lumières faisaient toujours le même trajet en courbe en montant et descendant. Elles disparaissaient dans les nuages et d'autres descendaient. Le chef de patrouille a pris une vidéo de ces lumières. Pour moi ces lumières se trouvaient dans les nuages avant de disparaître mais quand elles descendaient elles se trouvaient bien en dessous des nuages.

**Question** : Avez vous une estimation du plafond des nuages hier ?

**Réponse** : Non je ne sais pas.

**Question** : Est ce que ces lumières descendaient jusqu'au sol ?

**Réponse** : Non elles remontaient entre le sol et les nuages.

**Question** : A quelle vitesse ces lumières se déplaçaient-elles ?

**Réponse** : De manière assez rapide.

**Question** : Quelles formes avaient-elles ?

**Réponse** : Je ne sais pas trop, pour moi c'était rond, la lumière était vive ça éclairait les nuages c'est pour ça que je n'arrivais pas trop à voir les formes. La forme ressemblait un peu à un feu d'artifice, ou à une fusée de détresse.

**Question** : Quelle était la météo durant ce phénomène ?

**Réponse** : Il pleuvait et il y avait du vent.

**Question** : Les sources lumineuse laissaient-elles une trainée ?

**Réponse** : Oui.

**Question** : Pourriez vous me décrire cette trainée ?

**Réponse** : Elles étaient blanches et longue. Ça ne ressemblait pas à une trainée qui suit un avion. Je ne peux pas vous en dire plus.

**Question** : De quelle couleur étaient ces sources lumineuses ?

**Réponse** : Rouge vif quand ça montait et ensuite ça brillait dans un rouge clair et ensuite ça disparaissait. En redescendant ça redevenait rouge vif.

**Question** : Ces formes avaient quelle dimension selon vous ?

**Réponse** : Environ 6 centimètres.

**Question** : Pouvez vous estimer une distance à laquelle elles se trouvaient ?

**Réponse** : C'est comme si nous étions au niveau de la BGA et que les lumières se trouvaient au GMCO.

**Question** : Pendant combien de temps avez vous constaté la présence de ces sources lumineuses ?

**Réponse** : La première fois alors que nous roulions en voiture nous avons vu 2 lumières durant environ 2 minutes et ensuite elles ont disparu durant 4 ou 5 minutes. Elles ont repris alors que nous étions en véhicule nous nous sommes donc arrêtés et nous avons vu 4 lumières pendant 5 ou 6 minutes.

**Question** : Selon vous quelle pourrait être l'origine de ces lumières ?

**Réponse** : Je ne sais pas du tout.

**Question** : Est ce qu'elles pourraient correspondre à un aéronef ou à un drone ?

**Réponse** : Non pas du tout.

**Question** : Est ce la première fois que vous voyiez de telles lumières dans le ciel ?

**Réponse** : Oui.

**Question** : Avez vous autre chose à ajouter ?

**Réponse** : Non.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

**Information à l'intéressé :**

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale .

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A le 10 janvier 2020 à 10 heures 30 minutes.

**La personne entendue**

**Les Agents de Police Judiciaire**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 5         | 1 / 2       |

*Analyse et références**Affaire*

Le vendredi 10 janvier 2020 à 09 heures 45 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de l'Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Ce jour, je me présente à votre unité afin de vous signaler ce que j'ai observé dans le ciel, le jeudi 09 janvier 2020 en fin d'après midi. —

— Je suis militaire

Je suis

— Le jeudi 09 janvier 2020, j'étais en patrouille sur la base dans le créneau 16 heures – 18 heures avec trois autres personnels, l'aviateur l'aviateur et le chef Nous étions véhiculé en Land Rover Defender de l'armée dont j'étais le conducteur. Notre secteur de patrouille s'étend sur toute la base. Nous étions en train d'effectuer un rond de clôture, ce qui consiste à vérifier l'état de la clôture de la base. Le temps était très nuageux. —

— Au niveau du bâtiment GMCO situé secteur l'ouest de la base, j'ai observé tout comme mes camarades, la présence un point lumineux rouge dans le ciel au niveau du secteur nord de la base. Le point montait puis partait sur le coté et disparaissait et cela deux ou trois fois. On a alors pris la décision de se rendre au nord de la base. On a constaté que le point lumineux faisait encore les mêmes déplacement le temps de notre parcours. On s'est positionné au niveau du parcours du combattant au nord de la base. Je suis resté au volant du véhicule et mes collègues sont descendus et sont montés sur une butte. Le caporal chef a décidé de faire un film des points lumineux. —

— Sur place, on a constaté la présence de trois points lumineux rouges dans le ciel qui se déplaçaient. Je n'ai pas regardé l'heure lorsque cela s'est passé mais je pense qu'il était au alentours de 17 heures 30. Ensuite on est rentré à l'escadron de protection et le chef à rendu compte. ---

**Question** : Avez vous entendu du bruit lors de cette observation ? ---

**Réponse** : Non. Aucun bruit. —

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

**Question** : Pouvez vous estimer la vitesse de déplacement des points lumineux ? ---

**Réponse** : Non pas vraiment. Ils se déplaçaient assez vite mais je ne peux pas vous dire à quelle vitesse. —

**Question** : A quel niveau se situaient les points lumineux lors de votre observation au nord de la base ?

**Réponse** : Ils n'étaient pas à proximité de nous, ils se situaient plus loin mais je ne peux pas vous dire où exactement et à quelle distance ou hauteur. —

**Question** : Avez vous constaté la présence d'un ou plusieurs individus extérieur à la base à proximité de votre lieu d'observation ?

**Réponse** : Non, personne. —

**Question** : Avez vous déjà été témoin de ce type d'observation auparavant ? ---

**Réponse** : Non, jamais. —

**Question** : D'après vous, à quoi ces point lumineux pourraient correspondre ? —

**Réponse** : Je ne sais pas. —

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

, le 10 janvier 2020 à 10 heures 15 minutes.

**La personne entendue**

**L'Officier de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 6         | 1 / 2       |

**Analyse et références****Affaire**

Le vendredi 10 janvier 2020 à 09 heures 45 minutes.  
Nous soussigné Gendarme  
Sous le contrôle de l'Adjudant  
Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure  
Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**COMMUNICATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne dénommée ci-dessus accepte de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Cette communication pourra se faire par SMS au numéro de téléphone suivant :

La personne est informée qu'elle peut se désister de ce consentement à tout moment de la procédure ou signaler tout changement concernant le mode de communication choisi ou les coordonnées fournies. Durant l'enquête de gendarmerie, cette démarche devra s'effectuer directement dans les locaux de l'unité en charge de la procédure. A l'issue de cette phase d'enquête, la personne entendue devra s'adresser au greffe de la juridiction saisie de son dossier.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour afin de vous apporter mon témoignage quant aux faits qui se sont produits hier soir alors que je me trouvais en patrouille dans la base aérienne 123 d'ORLEANS BRICY (45).

Je suis

Hier je me trouvais en patrouille de 16h à 18h avec le chef GPI, le chef , l'aviateur et l'aviatrice . Le chef GPI décide de notre parcours. Hier soir nous sommes partis à 16h, nous avons fait les couleurs à 16h30, puis nous sommes allés en zone vie et enfin nous avons fait un rond de clôture en passant par le GMCO.

Après être passé devant le GMCO, après la zone des travaux on a vu un point rouge monter dans le ciel, assez rapidement Sur le coup j'ai pensé à la vitesse d'un drone. On l'a perdu de vue une fois qu'il était en haut à cause du temps nuageux. On a avancé un petit peu, on a continué vers le chenil. 200 mètres avant le chenil on a revu la lueur rouge réapparaître elle montait vers le ciel en courbe et redescendait. A chaque fois c'était le même procédé. Après la deuxième lumière on a appelé le PC pro afin de savoir s'il y avait des entraînements du CPA10. Cette unité dispose d'un drone. On nous a informé qu'il n'y avait pas d'entraînement. On a décidé de continuer vers le fond de la base afin de vérifier s'il n'y avait pas un civil qui utilisait un drone.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

**Question** : Quelle était l'état de visibilité à ce moment là ?

**Réponse** : La nuit commençait à tomber, on arrivait à voir le village de COINCES.

Nous n'avons pas constaté la présence de civil. On s'est arrêté pour faire un point de surveillance. On était très proche du grillage, il n'y avait que l'espace de la route qui nous séparait du grillage. Le village de COINCES se trouvait sur notre droite, on avait une vue sur le village. On est monté sur la butte pour avoir un meilleur visuel sur le village. Une fois qu'on est monté dessus, une première lueur est apparue, quelques secondes après une deuxième qui a fait la première trajectoire que la première et ensuite on a attendu 3 minutes et une troisième lueur est apparue.

**Question** : Avez vous ces 3 lueurs en même temps ?

**Réponse** : non, c'est bien une après l'autre que nous avons vu ces lueurs.

**Question** : Pouvez vous décrire leur trajectoire et leur aspect ?

**Réponse** : Comme si elles faisaient un arc de cercle au dessus du village. En fait arrivées à la moitié de l'arc de cercle elles descendaient un petit peu puis s'éteignaient ou disparaissaient. Elles étaient de couleur rouge.

**Question** : Vous m'avez déclaré que vous pensiez à un drone, pour quelle raison ?

**Réponse** : J'ai pensé à un drone car c'était une lumière rouge, je me suis dit que c'était peut être pour que le pilote puisse localiser son drone.

**Question** : Avez vous des connaissances en matière de drone ?

**Réponse** : Pas du tout.

**Question** : Pour quelles raisons avez vous changé votre opinion concernant ces lumières rouges ?

**Réponse** : J'ai enlevé l'hypothèse du drone après avoir vu les 3 lueurs consécutives, car pour moi ce n'était pas possible qu'un drone s'arrête puis refasse la même trajectoire à quelques secondes d'intervalles puis 3 minutes après. De plus il commençait à pleuvoir donc j'ai pensé que ce n'était pas possible de piloter un drone sous la pluie.

Le chef GPI, le chef \_\_\_\_\_, nous a dit que ce n'était pas un drone. Je lui ai donc dit que cela pouvait être des jeunes qui utilisaient des feux d'artifices. Pour lui ce n'était pas possible car ça ne pouvait pas monter aussi haut avec un temps pareil, c'est à dire avec le vent et la pluie. Pour le chef \_\_\_\_\_ il pouvait s'agir d'un OVNI.

**Question** : Avez vous pensé à autre chose qu'à un drone ou à des fusées d'artifices ?

**Réponse** : Non. Pour moi c'était plus des artifices comme des fusées de détresse qu'un drone.

**Question** : Avez vous entendu du bruit comme des détonations ?

**Réponse** : Non.

**Question** : L'arc de cercle que vous décrivez partait il toujours du même endroit ?

**Réponse** : Oui. Pour moi la lumière partait du même endroit et arrivée en haut de l'arc de cercle on voyait comme un filet de lumière derrière le point rouge. Ce filet représentait le tracé de la lumière mais on ne le voyait qu'à la disparition de la lueur.

**Question** : Pouvez vous évaluer la taille de cette lueur ?

**Réponse** : Les nuages étaient assez bas donc on voyait pas les contours nets du point lumineux. Il y avait un point rouge et une lueur autour de ce dernier. C'était plus gros qu'un point laser. Je ne peux pas estimer de taille.

**Question** : A quelle heure avez vous vu ce phénomène et à quelle heure a t'il disparu ?

**Réponse** : Le premier point lumineux, nous l'avons vu à 17h30 quand on était au niveau du GMCO puis le dernier vers 17h45 ou 50. Ensuite il n'y plus rien eu.

**Question** : Avez vous déjà vu ce genre de lumière ?

**Réponse** : Pas du tout. J'ai déjà vu des feux d'artifices mais ça n'avait pas la même apparence à cause du temps.

**Question** : Avez vous autre chose à ajouter ?

**Réponse** : Non.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

\_\_\_\_\_, le 10 janvier 2020 à 10 heures 25 minutes.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 7         | 1 / 1       |

*Analyse et références*

*Affaire* PAN du 09/01/2020 dans le LOIRET entre les communes de PATAY et COINCES, à 17 h30.

Le mardi 14 janvier 2020 à 14 heures 25 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Les deux vidéos de 09 secondes et 20 secondes, remise spontanément par le

lors de son audition le 10/01/2020 sur les PAN observés le 09/01/2020 à 17h30, sont gravées sur un DVD qui est joint à la présente procédure sous la référence P.A.N.\_1\_10012020.

Dont procès verbal fait et clos à

le 14 janvier 2020 à 14 heures 30 minutes.

**L'Officier de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 8         | 1 / 1       |

**Analyse et références****Affaire P.A.N du 09 janvier 2020**

Le samedi 11 janvier 2020 à 10 heures 15 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Nous récupérons, auprès du service météo de la base aérienne 123 ORLEANS-BRICY, le bulletin météo « local » concernant la période du 09 janvier 2020 entre 15 heures et 17 heures 30.

A 17 heures 30, le vent venait du 200° (Sud Sud-Ouest) et sa vitesse était de 16 avec des rafales à 35 Kts.

Le plafond nuageux était dense « - OVC Overcast). À 900 fts (300mètres) avec de la pluie.

La basse couche nuageuse se trouvait à 240 mètres et la visibilité était supérieure à 10 kms entre le sol et la couche nuageuse.

Nous joignons à la présente procédure, le bulletin météo « METAR ».

Dont procès verbal fait et clos à

, le 11 janvier 2020 à 10 heures 35 minutes.

**L'Officier de Police Judiciaire**

Page n°8

**CONDITIONS METEO SUR LA BA 123 ORLEANS**

**BRICY 17h00 UTC Le 09/01/2020**

**Et**

**17h30**

**VENT:**

| Vent moyen |         | Vent instantané |         |
|------------|---------|-----------------|---------|
| Direction  | Vitesse | Direction       | Vitesse |
| 200°       | 13      | 200°            | 21      |

**VISIBILITE:**

POM : 19807 mètres

**TEMPS PRESENT:**

17h00 Z → NSW

**METAR AUTO :**

091700Z AUTO 20013KT 9999 BKN008/// OVC014/// ///TCU 10/10 Q1013 TEMPO 20020G35KT 4500 -RA=

091730Z AUTO 20016KT 9999 -RA OVC009 10/10 Q1013 TEMPO 20020G35KT 4500 -RA BKN009 SCT020TCU=

| 1 <sup>ère</sup> couche |                |                   | 2 <sup>ème</sup> couche |                |                   | 3 <sup>ème</sup> couche |                |                   |
|-------------------------|----------------|-------------------|-------------------------|----------------|-------------------|-------------------------|----------------|-------------------|
| Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres |
| 7                       | stratus        | 240               | 8                       | stratocumulus  | 420               |                         |                |                   |
| Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  |
|                         |                |                   |                         |                |                   |                         |                |                   |

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| <b>TEMPERATURE:</b>      | +10.2°C    |
| <b>POINT DE ROSEE:</b>   | +9.6°C     |
| <b>HUMIDITE:</b>         | 96%        |
| <b>PRESSION STATION:</b> | 0998.5 hPa |
| <b>QFE :</b>             | 0998.5 hPa |
| <b>QNH:</b>              | 1013.6 hPa |

A ORLEANS BRICY  
Le 10/01/2020

Major

P. eun 03.

**CONDITIONS METEO SUR LA BA 123 ORLEANS**

**BRICY 16h00 UTC Le 09/01/2020**

**Et  
16h30**

**VENT:**

| Vent moyen |         | Vent instantané |         |
|------------|---------|-----------------|---------|
| Direction  | Vitesse | Direction       | Vitesse |
| 190°       | 14      | 190°            | 20      |

**VISIBILITE:**

POM : 19584 mètres

**TEMPS PRESENT:**

16h00 Z → NSW

**METAR AUTO :**

091600Z AUTO 19014KT 9999 -RA BKN019/// BKN029/// OVC036/// ///TCU 11/10 Q1012  
TEMPO 20020G35KT 4500 -RA BKN009 SCT020TCU=

091630Z AUTO 20015KT 9999 BKN015 OVC021 11/10 Q1013 TEMPO 20020G35KT 4500 -  
RA BKN009 SCT020TCU=

| 1 <sup>ère</sup> couche |                |                   | 2 <sup>ème</sup> couche |                |                   | 3 <sup>ème</sup> couche |                |                   |
|-------------------------|----------------|-------------------|-------------------------|----------------|-------------------|-------------------------|----------------|-------------------|
| Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres |
| 5                       | cumulus        | 570               | 7                       | stratocumulus  | 870               | 8                       | stratocumulus  | 1080              |
| Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  |
|                         |                |                   |                         |                |                   |                         |                |                   |

|                                 |            |
|---------------------------------|------------|
| <b><u>TEMPERATURE:</u></b>      | +11.0°C    |
| <b><u>POINT DE ROSEE:</u></b>   | +09.4°C    |
| <b><u>HUMIDITE:</u></b>         | 90%        |
| <b><u>PRESSION STATION:</u></b> | 0998.0 hPa |
| <b><u>QFE :</u></b>             | 0998.0 hPa |
| <b><u>QNH:</u></b>              | 1013.0 hPa |

A ORLEANS BRICY  
Le 10/01/2020

Major

P. 00008

**CONDITIONS METEO SUR LA BA 123 ORLEANS**

**BRICY 15h00 UTC Le 09/01/2020**

**Et**

**15h30**

**VENT:**

| Vent moyen |         | Vent instantané |         |
|------------|---------|-----------------|---------|
| Direction  | Vitesse | Direction       | Vitesse |
| 200°       | 14      | 200°            | 20      |

**VISIBILITE:**

POM : 47554 mètres

**TEMPS PRESENT:**

15h00 Z → Pluie faible

**METAR AUTO :**

091500Z AUTO 20014KT 9999 -RA BKN021 BKN030 OVC035 Q1013 TEMPO 20020G35KT 4900 -RA=

091530Z AUTO 19012KT 9999 -RA FEW010/// BKN019/// ///TCU 11/09 Q1013 TEMPO 20020G35KT 4900 -RA BECMG BKN020=

| 1 <sup>ère</sup> couche |                |                   | 2 <sup>ème</sup> couche |                |                   | 3 <sup>ème</sup> couche |                |                   |
|-------------------------|----------------|-------------------|-------------------------|----------------|-------------------|-------------------------|----------------|-------------------|
| Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en mètres |
| 7                       | cumulus        | 630               | 7                       | stratocumulus  | 900               | 8                       | stratocumulus  | 1050              |
| Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  | Nébulosité              | Type de nuages | Hauteur en pieds  |
|                         |                |                   |                         |                |                   |                         |                |                   |

|                                 |            |
|---------------------------------|------------|
| <b><u>TEMPERATURE:</u></b>      | +11.7°C    |
| <b><u>POINT DE ROSEE:</u></b>   | +08.7°C    |
| <b><u>HUMIDITE:</u></b>         | 82%        |
| <b><u>PRESSION STATION:</u></b> | 0998.4 hPa |
| <b><u>QFE :</u></b>             | 0998.4 hPa |
| <b><u>QNH:</u></b>              | 1013.4 hPa |

A ORLEANS BRICY  
Le 10/01/2020

Major

|                     |                   |               |                     |                |                      |
|---------------------|-------------------|---------------|---------------------|----------------|----------------------|
| Code unité<br>07086 | Nmr P.V.<br>00021 | Année<br>2020 | Nmr dossier justice | Nmr pièce<br>9 | N° feuillet<br>1 / 2 |
|---------------------|-------------------|---------------|---------------------|----------------|----------------------|

**Analyse et références****Affaire** P.A.N. Phénomènes lumineux non identifiés

Le samedi 11 janvier 2020 à 18 heures 30 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je suis

Je me présente au bureau de votre unité pour la raison suivante.

Le jeudi 09 janvier à 17 heures 31 je circulais à bord de mon véhicule sur la départementale n°5 entre MORET et PATAY. J'ai remarqué sur ma gauche entre 500 m et 1 kilomètre, deux grosses boules lumineuses, au dessus d'un champs.

**Question** : Pour vous , quelle taille avait l'objet ?**Réponse** : Chacune des boules devaient avoir la taille d'un avion de chasse et elles volaient de Patay vers coinces. J'ai pensé sur le moment qu'il s'agissait de nouveaux aéronefs de la base aérienne de BRICY.**Question** : Quelle était sa forme et sa couleur ?**Réponse** : Elles étaient ronde et de couleur rouge très vif, la même couleur que les fusée de détresse. Mais là elles circulaient horizontalement sous la couche nuageuse. La lumière était très intense.**Question** : Par rapport à votre trajet, de quel coté se trouvait les objets ?**Réponse** : Sur ma gauche lorsque je me dirigeais vers Patay.**Question** : Pouvez vous décrire l'évolution de l'objet dans le ciel ?**Réponse** : Les deux objets ont suivi une trajectoire horizontale au départ qui a durée quelques secondes, peut être entre 5 et 10 secondes, puis l'un des deux boule, a pris de l'altitude subitement et de façon rapide et elle a disparu dans les nuages. L'autre s'est mise a prendre la direction du sol comme si c'était une météorite qui tombait dans les champs.**La personne entendue****L'Officier de Police Judiciaire**

**Question** : Quel était les conditions météorologiques ?

**Réponse** : Il n'y avait pas de brouillard mais la couche nuageuse était importante

**Question** : L'objet ressemblait il a un aéronef, un hélicoptère ou un drone?

**Réponse** : Non je voyais deux grosse boules lumineuses me faisant penser à de grosses fusées de détresse. Je voyais les contours de la lumière rouge des objets et pour moi leur taille étaient imposante.

**Question** : Pour vous de quoi s'agit il ?

**Réponse** : Pour moi ce n'était pas des fusées de détresse ni des drones, c'était trop imposant et ça allait très vite. Au début elles avaient une trajectoire parfaitement rectiligne sur une certaine distance que je ne peut estimer. Les objet volaient en formation comme des avions. L'une était devant l'autre de 200 mètres environs, à la même altitude. Je pense qu'elles étaient l'une derrière l'autre et légèrement décalées.

J'estime leur vitesse horizontale à celle d'un avion de ligne en phase d'atterrissage. La vitesse ascensionnelle a été extrêmement rapide.

**Question** : Avez vous d'autre remarque à faire concernant ce que vous avez vu ?

**Réponse** : Pour moi les objets devaient se trouver à mi hauteur entre le sol et les nuages.

Je ne sais pas ce que c'était mais ce n'était pas commun. Habitant à proximité de la base aérienne je vois régulièrement des avions et cela ne ressemblait à ça.

Au début de mon observation j'ai pensé qu'il s'agissait de nouveau matériel en expérimentation provenant de l'armée.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

le 11 janvier 2020 à 19 heures 05 minutes.

**La personne entendue**

**L'Officier de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

|                            |                          |                      |                     |                        |                             |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|------------------------|-----------------------------|
| Code unité<br><b>07086</b> | Nmr P.V.<br><b>00021</b> | Année<br><b>2020</b> | Nmr dossier justice | Nmr pièce<br><i>10</i> | N° feuillet<br><b>1 / 1</b> |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|------------------------|-----------------------------|

**Analyse et références**

Affaire P.A.N. le 09/01/2020

Témoin

Le lundi 13 janvier 2020 à 13 heures 30 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au à COINCES 45310, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Le jeudi 09 janvier 2020 aux alentours de 18 heures, en revenant de Saint PERAVY LA COLOMBE -45- ou je venais de récupérer mes deux enfants.

Alors que j'étais sur la route entre St PERAVY et chez moi, j'ai vu de drôles de ponts lumineux jaune orange, clignoter et cela se trouvaient entre les nuages et le sol.

C'était, pour moi relativement gros.

Je n'ai pas entendu de bruit, mais ce n'était pas proche.

Arrivée chez moi, en sortant mes enfants de la voiture, j'ai vu les lumières en direction de PATAY-45-.

Pour moi il y avait quatre lumières et j'ai eu l'impression que plus le temps passait et plus l'intensité lumineuse diminuait.

Les quatre points lumineux formaient un demi cercle.

J'ai pensé à des enfants qui faisaient un feu d'artifice mais je n'ai pas entendu de bruit ni vu d'explosion comme un pétard de feu d'artifice.

Cela a durée environ dix minutes.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

le 13 janvier 2020 à 13 heures 50 minutes.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

A signé au carnet de déclarations

|                     |                   |               |                     |                 |                      |
|---------------------|-------------------|---------------|---------------------|-----------------|----------------------|
| Code unité<br>07086 | Nmr P.V.<br>00021 | Année<br>2020 | Nmr dossier justice | Nmr pièce<br>11 | N° feuillet<br>1 / 2 |
|---------------------|-------------------|---------------|---------------------|-----------------|----------------------|

## Analyse et références

Affaire

Le mercredi 15 janvier 2020 à 14 heures 30 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

#### COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente au bureau de votre unité pour la raison suivante.

Le jeudi 09 janvier 2020 vers 17h30 -18 heures, je ne me souviens plus de l'heure précise, je me trouvais avec mon épouse à table, dans mon domicile.

Mon épouse a remarqué à travers la fenêtre du salon, donnant sur LIGNEROLLE (Nord- Nord- Ouest), des Lumières rouges et elle m'a dit, «regarde les lumières ça fait bizarre ». Il s'agissait de deux lumières rouges comme celles qui se trouvent en bout d'ailes d'un avion.

C'est deux lumières , qui étaient parallèles entre elles, donnaient l'impression qu'elles allaient se poser entre chez nous et la commune de LIGNEROLLE.

Je suis immédiatement sorti de chez moi et une fois dehors j'ai vu les deux lumières rouges continuer à descendre. Pour moi, elles allaient très vite et lorsque je suis sorti, elles devaient être entre LIGNEROLLE et les éoliennes.

Puis d'un seul coup, les lumières ont disparu. Avant de ne plus les voir, elles se trouvaient sous le niveau des éoliennes, donc elles devaient être près du sol.

Nous avons l'habitude de voir les avions de la base aérienne de BRICY, évoluer au dessus de chez nous, et je sais qu'il y a des lumières au bout des ailes, une de couleur rouge et l'autre vert..

D'habitude les avions arrivent de PATAY et passent au dessus de chez nous pour aller en direction de la base aérienne. De plus, on les entend très nettement.

Là les lumières allaient dans le sens opposé , c'est à dire de chez nous vers PATAY.

Je n'ai entendu aucun bruit, ni d'avion, ni hélicoptère, ni d'un feu d'artifice.

La couleur était rouge mais pas comme celle qui se trouve au bout des ailes d'un avion. C'était très lumineux avec des nuances de rouge à l'extérieur. Le centre était plus blanc.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

**Question** : Avez vous remarqué quelque chose entre les deux lumières rouges ?

**Réponse** : Non, pour moi il n'y avait pas de masse entre les deux lumières. La nuit commençait à tomber. Je ne sais pas si il y avait quelque chose entre les deux lumières, mais je n'ai rien vu.

Les deux lumières suivaient une trajectoire rectiligne à grande vitesse. La vitesse m'a surpris ainsi que l'absence de bruit et la couleur rouge particulière et le fait également que les deux lumières descendaient vers le sol laissant supposer qu'elles allaient le toucher « Atterrir ». Pour moi ce n'était pas un astéroïde car il n'y avait pas de trace ou traînée de fumée.

Une fois les lumières disparues, je suis rentré chez moi. Ce que je peux dire c'est que les lumières allaient plus vites que celles des avions qui passent au dessus de chez nous régulièrement

**Question** : Quelles étaient les conditions météorologiques. ?

**Réponse** : C'était nuageux, mais entre le sol et les nuages c'était claire. Je voyais nettement les lumières des éoliennes, qui flashaient blanc. Il n'y avait pas de brume.

Je n'ai rien d'autre à dire.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

, le 15 janvier 2020 à 15 heures 15 minutes.

**La personne entendue**

**L'Officier de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE****PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****INVESTIGATIONS**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 12        | 111         |

*Analyse et références***Affaire** P.A.N (Phénomènes aériens non Identifiés.)

Le vendredi 10 janvier 2020 à 15 heures 45 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour à 15 heures, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Nous avons pris contact avec le Directeur des Vols (DV), le \_\_\_\_\_ officier de réserve.

Il signale avoir été DV le 09 janvier 2020 toute la journée.

Il a été informé des phénomènes lumineux.

Présent à la tour de contrôle, il précise ne pas avoir aperçu de phénomènes lumineux particuliers au cours de l'après midi et à l'heure prétendue et qu'il n'y avait aucune activité aérienne au ce moment là.

Il nous indique que le radar qui aurait pu permettre une confirmation ou infirmation de la présence d'objet dans l'espace aérien proche était non fonctionnel.

Dont procès verbal fait et clos à

le 10 janvier 2020 à 15 heures 55 minutes.

**L'Officier de Police Judiciaire**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 13        | 1 / 1       |

*Analyse et références*

Affaire P.A.N. du 09/01/2020 entre COINCES (45) et PATAY (45)

Le mardi 14 janvier 2020 à 15 heures 20 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Nous avons pris contact avec la vigie de la tour de contrôle de la base aérienne 123 d'ORLEANS-BRICY.

Nous sommes informés que les radars de la base n'ont enregistré aucun signal et que celui concernant les basses altitudes était non fonctionnel.

L'Officier de permanence de la Vigie a pris contact avec le CDC (Centre de contrôle et de Détection) de Cinq Mars La Pile (37) afin d'avoir une « **Restitution** » des échos radars de la région d'ORLEANS et plus particulièrement au Nord de la BA 123.

Le CDC signale qu'aucun écho radar basse altitude n'a été détecté.

Dont procès verbal fait et clos à

, le 14 janvier 2020 à 15 heures 25 minutes.

**L'Officier de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE****PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****INVESTIGATIONS**

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| <i>14</i> | 1 / 1       |

*Analyse et références***Affaire P.A.N (Phénomènes aériens non Identifiés.)**

Le vendredi 10 janvier 2020 à 15 heures 15 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour , nous procédons à l'enquête citée en référence,

Nous avons pris contact avec le CPA 10 et 30 (Commandos parachutistes), implantés sur la BA 123 d'ORLEANS BRICY.

Aucune de ses unités n'a effectuée d'exercices à l'extérieur de la base, le 09 janvier 2020 et leurs drones n a pas été utilisé.

Dont procès verbal fait et clos à

le 10 janvier 2020 à 15 heures 35 minutes.

**L'Officier de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE****RAPPORT ADMINISTRATIF**

|                            |                          |                      |                     |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|
| Code unité<br><b>07086</b> | Nmr P.V.<br><b>00021</b> | Année<br><b>2020</b> | Nmr dossier justice |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|---------------------|

|                        |                             |
|------------------------|-----------------------------|
| Nmr pièce<br><b>15</b> | N° feuillet<br><b>1 / 1</b> |
|------------------------|-----------------------------|

**Analyse et références****Affaire P.A.N. du 09/01/2020 -LOIRET-**

Le mardi 14 janvier 2020 à 14 heures 00 minute.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

La **DEAM** ((Division Événement Aériens Militaires) de la section de recherches de la Gendarmerie de l'Air implantée sur la Base Aérienne de **VELIZY-VILLACOUBLAY** a pris contact avec le service des suivis des objets spatiaux du **CDAOA**, afin de se renseigner sur un éventuel passage d'objet spatial au dessus de la région d'**ORLEANS**.

Aucun passage d'objets spatiaux n'est trouvé aux horaires et lieux indiqués (Le 09/01/2020 vers 17h45).

Les messages sont joints à la présente procédure.

Dont procès verbal fait et clos à

le 14 janvier 2020 à 16 heures 05 minutes.

**L'Officier de Police Judiciaire**

**Sujet :** Re: Fwd: Fwd: RE: Demande de renseignements sur phénomène spatial

**De :**

**Date :** 13/01/2020 15:05

**Pour :**

Merci pour l'info.

A+

Le 13/01/2020 à 14:52,

a écrit :

----- Message transféré -----

**Sujet :** Fwd: RE: Demande de renseignements sur phénomène spatial

**Date :** Fri, 10 Jan 2020 13:59:16 +0100

**De :**

**Répondre à**

**Pour :**

----- Message transféré -----

**Sujet :** RE: Demande de renseignements sur phénomène spatial

**Date :** Fri, 10 Jan 2020 12:52:45 +0000

**De**

**Pour**

**Copie à :**

Bonjour,

Nous venons de faire une étude sur les objets en orbite autour de la Terre. (Cela ne prend donc pas

en compte les essais météoritiques et certains sont très actifs en ce début d'année. Le GEIPAN pourra peut-être vous renseigner.)

Nous n'avons pas trouvé de passage d'objets spatiaux avec les horaires et lieu indiqués.

Cordialement,

*Chef section situation spatiale*

De :

Envoyé : vendredi 10 janvier 2020 09:20

À :

**Objet :** Demande de renseignements sur phénomène spatial

Bonjour,

La BGA d'ORLEANS est en train d'auditionner une personne ayant vu dans le ciel un objet très lumineux hier soir entre la BA 123 et la commune de COINCES - 45. Voici les renseignements que nous avons pu recueillir :

- 17h45 en direction NORD vers la commune de COINCES (du bout de piste 07 de la base vers COINCES)
- trajectoire rectiligne - grande vitesse -
- A un moment, l'objet se serait divisé en 3 points toujours lumineux et très rouge.
- Identité d'un des témoins qui est militaire du GPI :

Avez-vous la possibilité de nous donner des informations sur le possible passage d'objets célestes ou spatiaux dans le ciel hier soir ?

Respectueusement/cordialement

ADC

--

## GENDARMERIE NATIONALE

## RAPPORT ADMINISTRATIF

|            |          |       |                     |
|------------|----------|-------|---------------------|
| Code unité | Nmr P.V. | Année | Nmr dossier justice |
| 07086      | 00021    | 2020  |                     |

|           |             |
|-----------|-------------|
| Nmr pièce | N° feuillet |
| 16        | 1 / 1       |

## Analyse et références

Affaire P.A.N. du 09/01/2020 – LOIRET -

Le 27 janvier 2020 à 10 heures 05 minutes.

Nous soussigné Adjudant

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

Au vue des vidéos, des auditions des différents témoins, nous avons effectué une « triangulation » du P.A.N. permettant de restreindre une zone géographique du phénomène aperçu.

Ce P.A.N se serait produit entre les communes de PATAY (Nord) et COINCES (Sud), les éoliennes (Ouest de PATAY) et le lieu dit « VILLARDU » (Nord Est de COINCES).

Nous joignons à la présente procédure, plusieurs cartes géographiques de la Région du Nord de la Base aérienne, ainsi que les angles et directions du phénomène Observé par les témoins.

- Trois Cartes géographiques localisant le Phénomène .

- Deux cartes localisant les éoliennes à l'OUEST et au Nord de la commune de PATAY (45).

-Trois cartes indiquant les trajets effectués par les témoins ainsi que les différents angles d'observation du phénomène. (Bleu : M , Vert : le GPI, Rouge M et Jaune -Orange : Mme

Dont procès verbal fait et clos à

, le 27 janvier 2020 à 11 heures 15 minutes.

**L'Officier de Police Judiciaire**



Belgique

France

Suisse

Italie

Paris

Nantes

Tours

Rennes

La Rochelle

Limoges

Clermont-Ferrand

Lyon

Genève

Grenoble

Bordeaux

Toulouse

Montpellier

Marseille

Monaco

Cannes

Turin

Gênes

Milan

Côme

Vérone

Padoue

Venise

Bologne

Florence

Saint-Marin

Rimini

Francfort-sur-le-Main

Luxembourg

Mannheim

Nuremberg

Karlsruhe

Stuttgart

Strasbourg

Augsbourg

Munich

Salzbourg

Zurich

Liechtenstein

Bruxelles

Cologne

Lille

Southampton

Brighton

Manche (mer)

Guernesey

Jersey

Lymouth

st.

de Gascogne

Santander

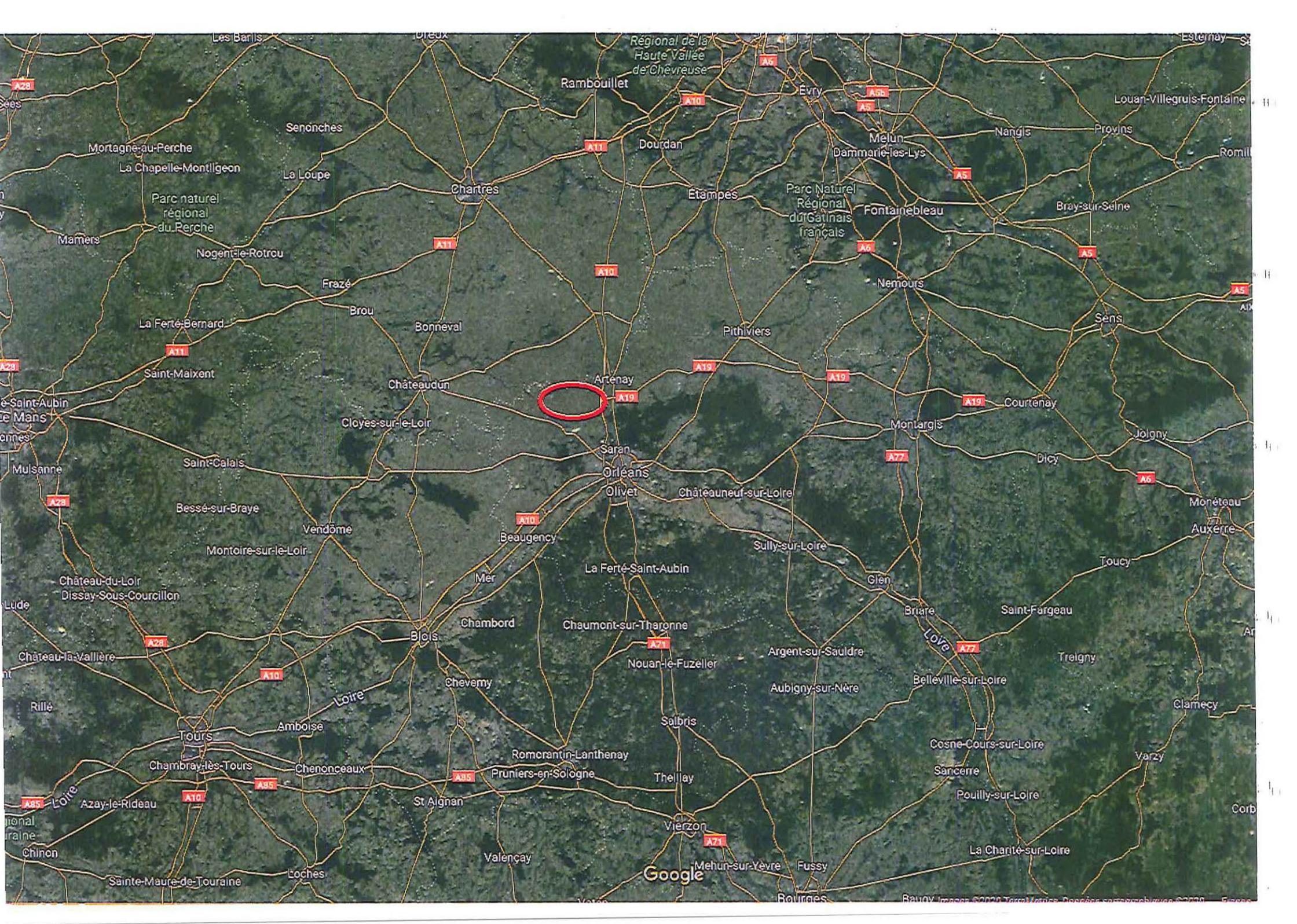
Bilbao

Saint-Sébastien

Vitoria-Gasteiz

Andorre

Google



Ardenay

A19

Rambouillet

Evry

Dourdan

Etampes

Ardenay

Saran

Orleans

Chambord

Pruniers-en-Sologne

Vierzon

Mehun-sur-Yèvre

Fussy

Bouillay

A71

A85

A10

A10

A10

A19

A19

A10

A11

A10

A6

A10

A11

A10

A19

A10

A10

A10

A10

A10

A10

A10

A5b

A5

A6

A19

A77

A77

A77

A71

A71

A71

A5b

A5

A6

A19

A77

A77

A77

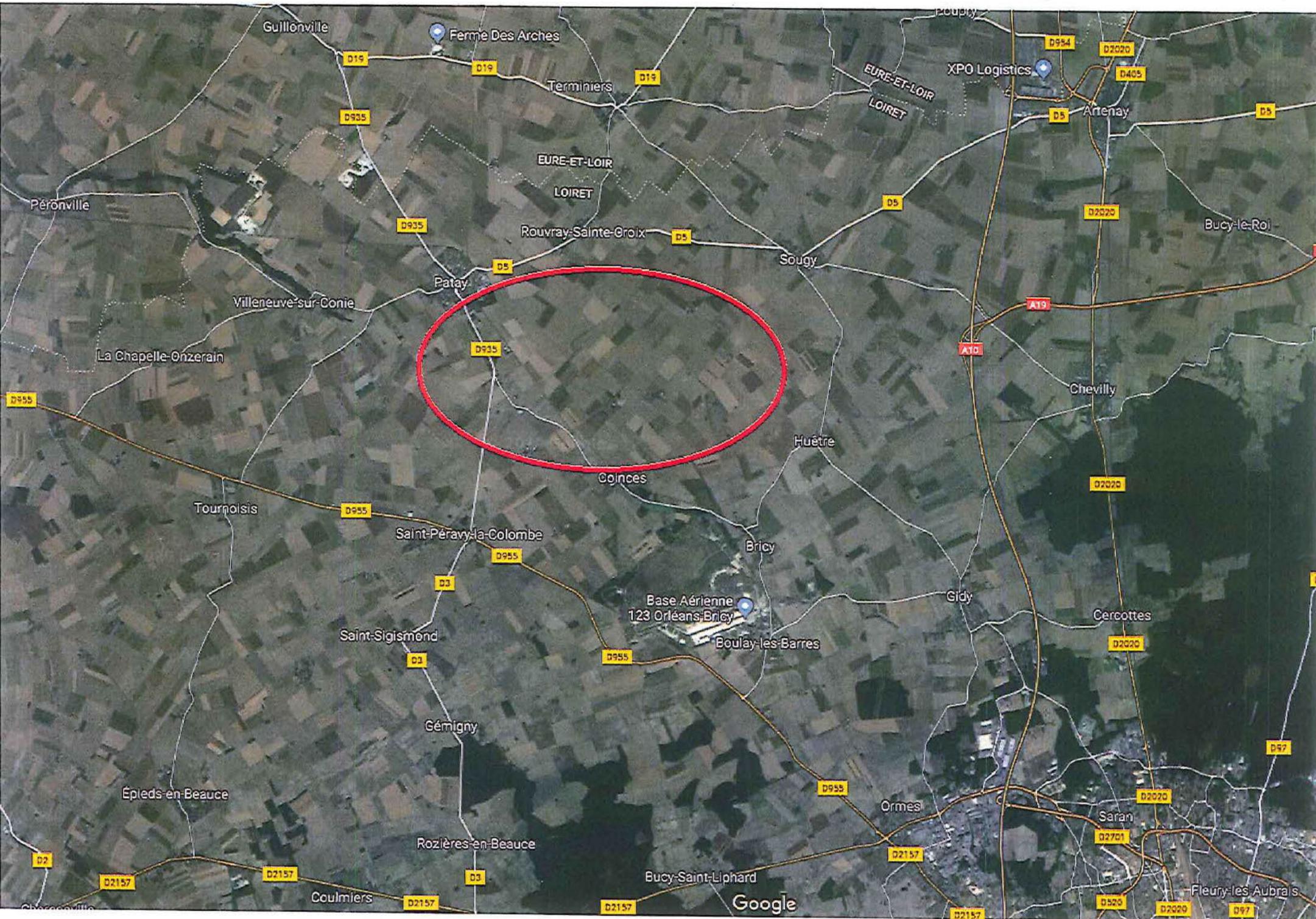
A71

A71

A71

Google

BAUDOUY Imagerie ©2020 TerraMetrics, Données cartographiques ©2020





Eoliennes au nord de la commune de PATAY

Cormainville

Bazoche-en-Dunois

Guillonville

Ferme Des Arches

Terminiers

Peronville

BORETOIR

Rouvray-Sainte-Croix

Patay



D110

D110

D935

D5

D5

D136

D336

D136

D935

D336

D836

D955

D935

D955

D336

Eoliennes à l'OUEST de la commune de PATAY

D955

D955

D935

Tournolsis

Saint-Péray-la-Colombe

D955

Google

EURE-ET-LOIR  
LOIRET

LOIRET

Pégiville

Villedieu-sur-Corbie

Patay

La Chapelle-Onzerain

Rue de la Pierre Saint-Marc

Rue de Pégiville

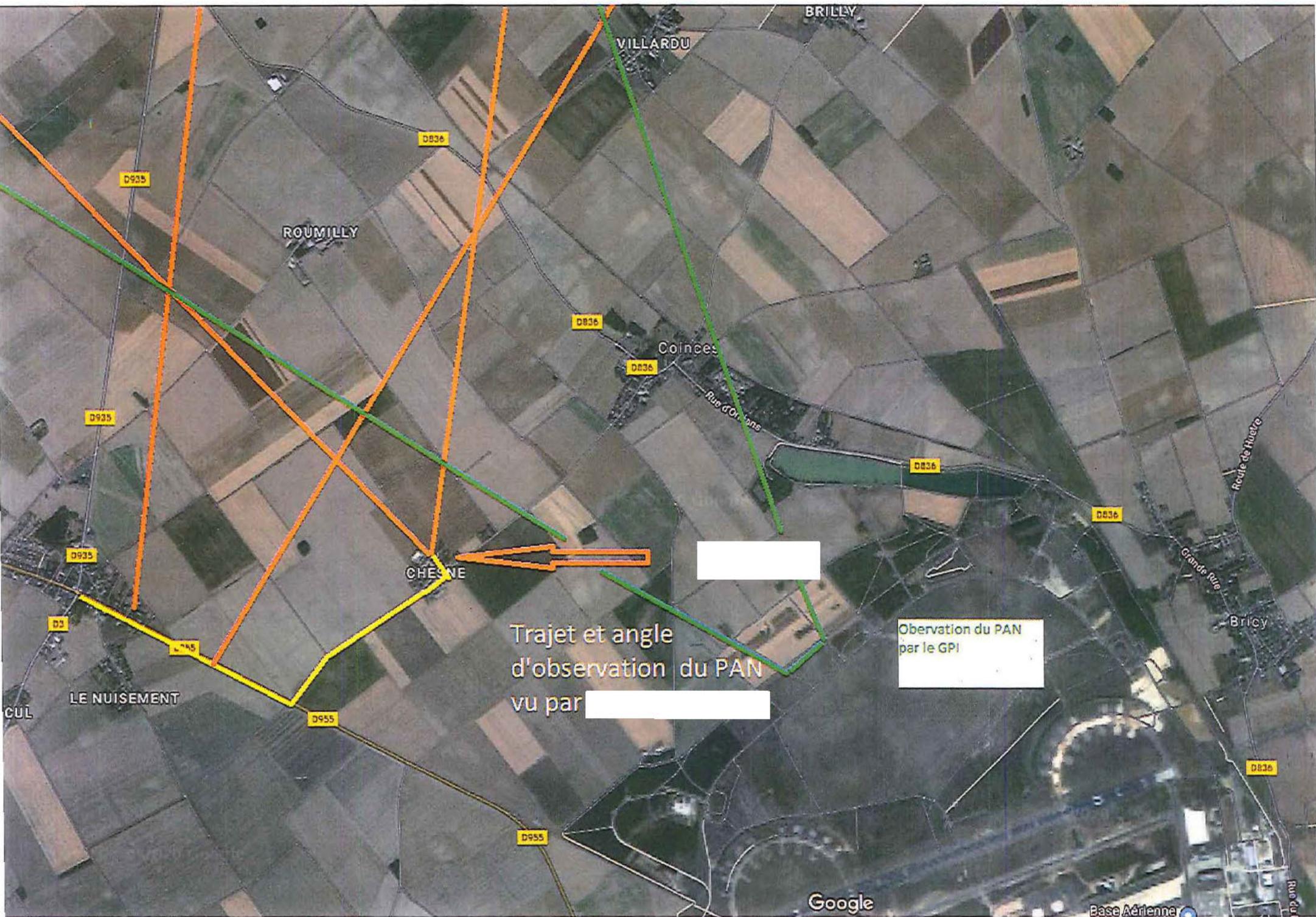
Rue de Villedieu

Rouvray

DIR

D5

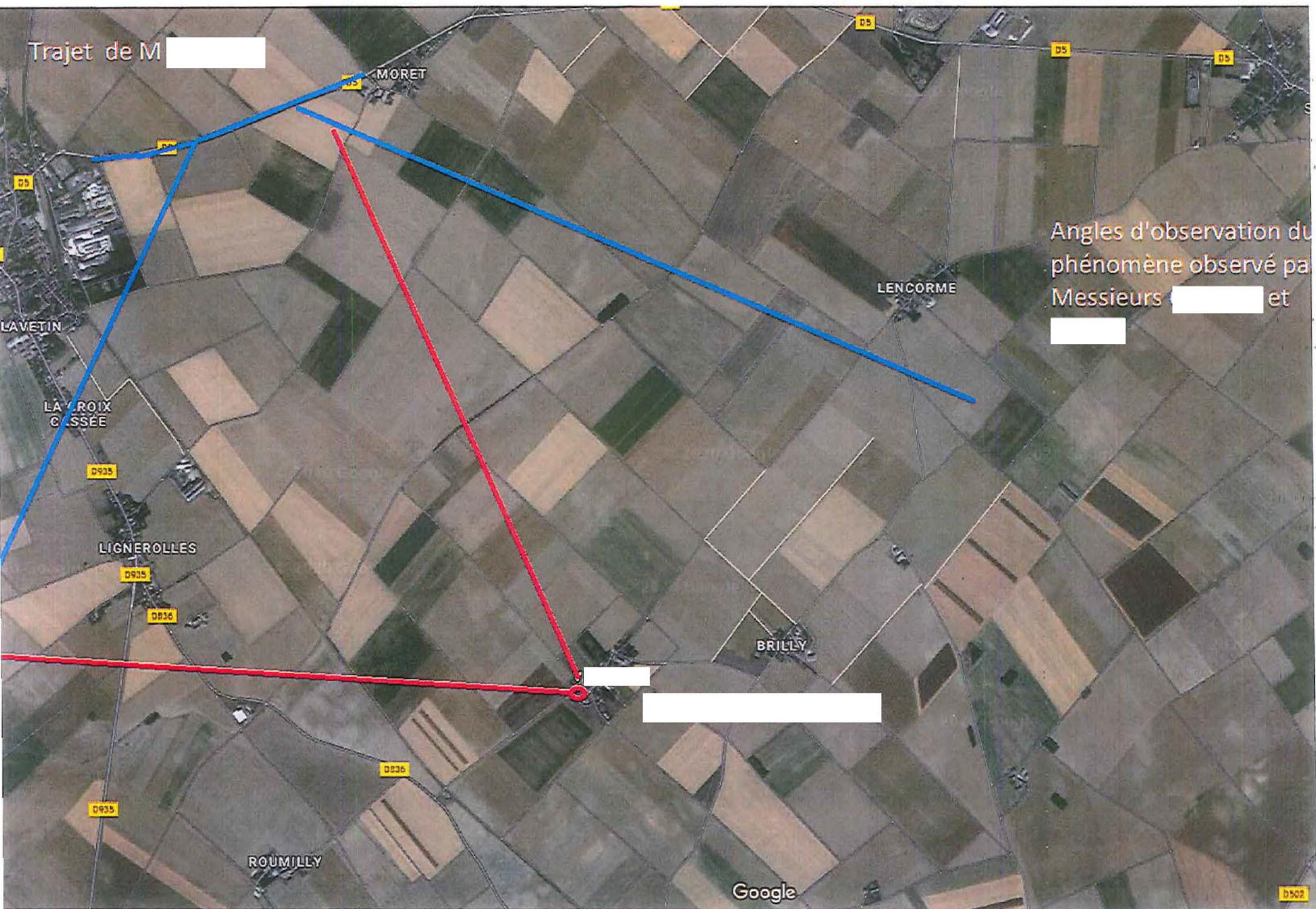
D4



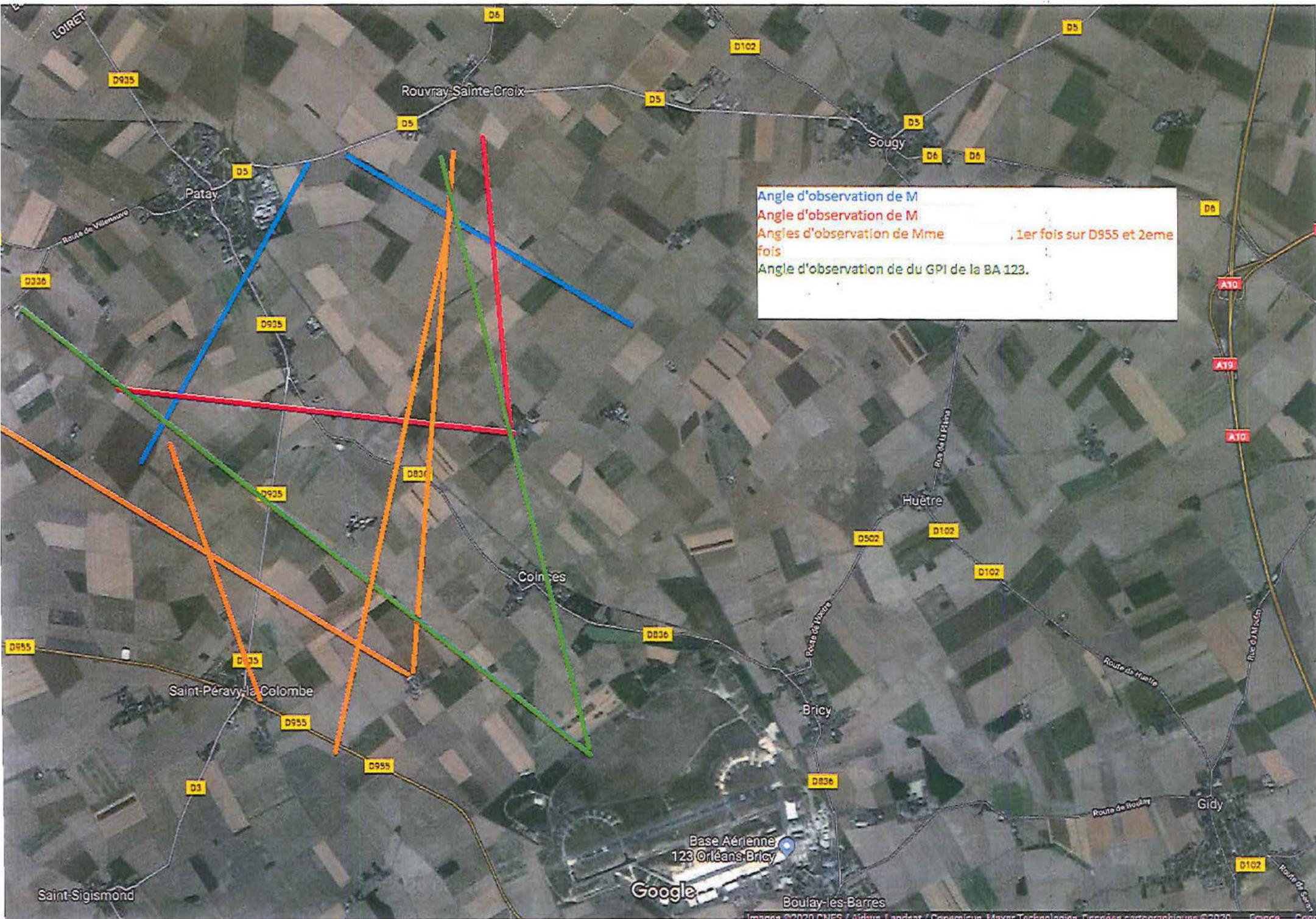
Trajet et angle  
d'observation du PAN  
vu par [redacted]

Observation du PAN  
par le GPI

Trajet de M [redacted]



Angles d'observation du  
phénomène observé par  
Messieurs [redacted] et  
[redacted]



Angle d'observation de M  
Angle d'observation de M  
Angles d'observation de Mme, 1er fois sur D955 et 2eme fois  
Angle d'observation de du GPI de la BA 123.